

2.3

FORMATION NIVEAU 2 CB3

Qualiopi
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes :

Actions de formation

LA FORMATION DE NIVEAU 2 EST UNE FORMATION AVANCÉE DE PROGRAMMATION POUR ROBOT UNIVERSAL ROBOTS.

Objectifs pédagogiques :

- Utiliser les fonctions avancées sur des fonctions script du robot
- Augmenter vos connaissances et acquérir de l'expérience pratique de programmation sur robots UR

Public et prérequis :

- Vous avez besoin d'avoir suivi une Formation Programmation Niveau 1 pour suivre cette formation et d'avoir quelques notions de programmation informatique.

PROGRAMME

- Qu'est-ce que le script UR ?
- Comment utiliser le script UR ?
- Qu'est-ce que le script UR ?
- Variables (Booléen/Entier/Flottant/Chaîne de caractère/Position/Liste)
- Présentation des différentes fonctions SCRIPT disponibles sur le robot
- Utilisation avancée du TCP
- Communication MODBUS/ETHERNET IP/PROFINET
- Communication Socket
- Les utilitaires
- Exercices et travaux pratiques avec dialogues avec caméra et tracking convoyeur.

ÉVALUATION :

- Évaluation continue : tout au long de la formation, vous aurez à remplir un cahier d'exercice pour valider que vous avez bien compris l'ensemble des éléments présentés
- Évaluation de fin de formation : un questionnaire à choix multiple ou sera soumis à la fin de la formation afin d'évaluer vos compétences



Informations pratiques

Durée : 1 jour - 7 heures
8h30 à 12h30 / 13h30 à 16h30

Site : SYSAXES : 230 rue du Chanoit • 25490 Allenjoie

Dates : sur demande

Tarif : 550€ HT par personne

Contact : administratif@sysaxes.com ou **03 63 38 80 11**

 **UNIVERSAL ROBOTS**
PREFERRED
DISTRIBUTOR

4.1

CONDITIONS GÉNÉRALES DE FORMATION

Article 1 - Frais non couverts par la formation

La rémunération couvre la prestation d'animation de la formation, à l'exclusion de tout autre frais. Les frais suivants ne sont pas inclus :

- frais de déplacements des participants
- frais d'hébergement et de repas du soir des participants (le repas du midi est prévu, plateaux repas)

L'organisation et les frais liés à ces opérations sont à la charge du client, sauf accord contraire explicite et préalable des parties.

Article 2 - Réservation, annulation par SYSAXES

La réservation de la formation est effective à compter de la réception par SYSAXES de la commande ou de la convention signée du client, ou mail de réservation et convention de formation signée et au plus tard 2 semaines avant le démarrage de la prestation. SYSAXES peut mettre fin à cette réservation à tout moment en cas d'inobservation par le client de tout ou partie des articles des présentes. Il en avisera le client.

Article 3 - Annulation par le client

En cas d'annulation par le client dans un délai de 7 jours ou moins avant la date de démarrage de la prestation, la pénalité appliquée sera de 50% de la rémunération prévue. En cas d'annulation moins de 2 jours ouvrés avant le début de l'intervention, 100% des honoraires seront facturés à titre d'indemnité compensatoire. En cas d'abandon ou d'absence d'un ou plusieurs participants en cours de formation, la formation restera due en totalité.

Article 4 - Différends éventuels

Si une contestation ou un différend ne peut faire l'objet d'un règlement amiable, le tribunal de commerce de Belfort sera seul compétent pour régler le litige.

Article 5 - Durée des formations

La durée de nos formations varie en fonction du niveau.



230, rue du Chanoit - ZI Technoland 2 • 25490 ALLENJOIE • FRANCE • Tél. +33 (0) 3 63 38 80 11
Email contact@sysaxes.com • www.sysaxes.com

RC Belfort : 800 623 712 000 26 - APE : 4669B - TVA Intracommunautaire : FR 22 800 623 712 - SAS au capital de 54 380€